



« Morbihan, foot gagnant ! »

COUPE CONSEIL DEPARTEMENTAL TROPHEE JEAN CHATON

N° match :
Match joué le : à :
Club recevant : N° Affiliation :
Club visiteur : N° Affiliation :
Arbitre : Délégué :

RECETTES	DEPENSES
ENTREES : à € = €	5 % pour la caisse d'Entr'aide Mutuelle du District : (recette Brute) Minimum 10 €€
REGLEMENT : * ART. 7 : Le club organisateur devra faire parvenir dans les 24H suivant la rencontre au siège du District la feuille de recette. En cas de non-envoi dans les délais impartis de la feuille de recette, une amende 8,70€ sera infligée au club fautif.	Frais d'Arbitrage :€ Frais de Délégué :€ Frais d'Organisation 10 %€ Frais de Déplacement de l'équipe visiteuse Kms parcourus Aller et Retour : 0,76 €€
* ART. 8 : Si la recette n'est pas suffisante pour rembourser les frais ceux-ci seront supportés en parties égales entre les 2 clubs en présence.	TOTAL :€

RECETTE BRUTE : € DEPENSES : €
à partager comme suit :

Club recevant 40 %	Club visiteur 40 %	District 20 %	Versé au District
			5 % C.Entr'aide : 20 % District :
			TOTAL :

SIGNATURE – club local :

SIGNATURE – club visiteur :

SIGNATURE – Délégué :